



Renouvellement mesure de tutelle

Par **rafale**, le **24/02/2017** à **14:27**

Bonjour, je viens d'apprendre tout à fait par hasard que la mesure de tutelle de mon époux avait été renouvelée. Le juge des tutelles n'est-il pas dans l'obligation d'avertir la conjointe du majeur protégé ? Serait-ce trop demander à ces juges qui détiennent déjà un pouvoir absolu ? Merci pour votre éventuelle réponse.